

Clôture des comptes – Parcours Blended learning – 8 jours

Certification Lefebvre Dalloz – Comptable, responsable comptable, collaborateur comptable

PUBLIC

Toute personne participant pour la première fois à des travaux de clôture ou souhaitant améliorer sa pratique liée à la clôture des comptes

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne connaissance des techniques comptables et une expérience en tenue comptable courante

LES POINTS FORTS

Analyse approfondie des schémas d'écriture et fiches méthodologiques

Vérification de l'acquisition des connaissances par la réalisation de nombreux cas pratiques

Check-list des principaux points de contrôle permettant de fiabiliser les travaux de clôture

Temps asynchrone 100% digital pour se former à votre rythme et approfondir vos connaissances sur le sujet clé de la présentation de l'annexe des comptes annuels

Nos parcours sont composés de formations cohérentes et complémentaires dispensées par des experts et praticiens d'entreprise pour découvrir, approfondir et valider savoir-faire et compétences. Nous vous accompagnons dès le début en veillant à ce que les objectifs du parcours soient en adéquation avec vos attentes puis tout au long de votre formation avec des échanges personnalisés.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

SATISFACTION ET EVALUATION

Code
1969

Durée
**8
jours**

Tarif Inter*
**6 650 €
HT**

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Comptabiliser les écritures d'inventaire nécessaires à l'établissement des comptes mensuels, trimestriels ou annuels
- Élaborer les états financiers annuels : bilan et compte de résultat
- Réaliser l'annexe aux comptes annuels
- Déterminer le résultat fiscal et élaborer la liasse

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Préparer la clôture : les écritures d'inventaire (2 jours) (1093)

Appliquer les principes comptables

Appliquer les principes fondamentaux

- Le principe de continuité d'activité ou d'exploitation
- Mise en situation : analyser l'impact d'un événement sur la matérialisation du principe de continuité d'exploitation et de la comparabilité des exercices
- Le principe d'indépendances des exercices
- Exercice pratique : indiquer à quel exercice comptable rattacher les opérations présentées
- Le principe des coûts historiques et le principe de prudence
- Exercice pratique : pour chaque situation donnée indiquer le traitement à opérer en comptabilité et/ou dans l'annexe
- Le principe de permanence des méthodes
- Exercice pratique : pour chaque situation donnée, désigner le traitement à opérer

Expliquer les autres principes

- Importance relative
- Non-compensation
- Bonne information

A l'issue du parcours, une évaluation écrite d'une durée de 3h30 est réalisée afin de valider l'acquisition des connaissances et obtenir le certificat "Lefebvre Dalloz". Cette évaluation se déroule en présentiel dans nos locaux et porte sur l'intégralité du parcours de la formation, sous la forme d'un cas pratique. L'obtention de la moyenne générale à l'évaluation permet de valider le certificat "Lefebvre Dalloz". Le résultat de l'évaluation est communiqué à l'issue d'un délai de 15 à 45 jours.

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Prédominance de la substance sur l'apparence
- Intangibilité du bilan d'ouverture
- Partage sur l'application des principes comptables

Mettre en œuvre une méthodologie de clôture des comptes

Recueillir les informations nécessaires à la clôture des comptes annuels

- Les informations internes à l'entreprise
- Les informations externes à l'entreprise
- Retours d'expérience sur la mise en œuvre de la collecte des informations

Organiser les travaux de clôture

- L'organisation de la comptabilité
- L'organisation du service comptable
- Le plan de comptes propre à l'entreprise
- La formalisation des travaux de clôture : pièces comptables et dossiers de travail
- Cas pratique : à partir d'un dossier de présentation d'une entreprise, organiser le recueil des informations internes, l'utilisation du système d'information, la structuration du dossier de travail et les travaux à engager

Enregistrer les écritures d'inventaire par l'approche des cycles comptables

Traiter le cycle des immobilisations

- Les amortissements comptables, fiscaux et dérogatoires des immobilisations corporelles et incorporelles
- La dépréciation des immobilisations - les tests de dépréciation
- La réévaluation des immobilisations corporelles
- Le classement et la valorisation des immobilisations financières
- Les provisions réglementées et provisions pour risques et charges attachées aux immobilisations
- Cas pratiques : présenter les tableaux d'amortissement linéaire et dégressif et passer les écritures correspondantes ; calculer et comptabiliser une provision suite au test de dépréciation des immobilisations ; identifier quelle nature de provision à constater selon différentes situations données, valoriser les dotations et les comptabiliser ; identifier et comptabiliser les opérations de réévaluation libre ; classer les immobilisations financières, valoriser et identifier les impacts fiscaux

Traiter le cycle des achats stockés

- Les méthodes de valorisation des stocks
- La valorisation des en-cours de production
- L'inventaire et la variation des stocks
- La dépréciation des stocks
- Cas pratiques : évaluer et comptabiliser : valoriser les stocks de biens acquis, les écritures relatives aux variations de stocks ; les en-cours de production

Traiter le cycle ventes et clients

- Définition du chiffre d'affaires et fait générateur
- Les produits constatés d'avance et les factures à établir
- L'évaluation et l'enregistrement des provisions pour dépréciation des comptes clients
- L'évaluation des provisions pour litiges
- Cas pratique : rattacher les produits à la bonne période comptable, présenter l'écriture d'inventaire nécessaire et les impacts sur la TVA

Traiter le cycle trésorerie et placements

- Le traitement des emprunts et les intérêts courus non échus
- Le traitement des Valeurs Mobilières de Placement (VMP) : contrôle et conséquences fiscales
- Analyse du correct classement des placements (court ou long terme)
- La revalorisation des comptes financiers en devises
- Cas pratiques : calculer et comptabiliser les intérêts courus non échus d'un emprunt à échéance trimestrielle ; passer les écritures d'inventaire liées à un portefeuille-titres de VMP et indiquer les retraitements fiscaux à opérer

Traiter le cycle achats et fournisseurs

- Les charges constatées d'avance
- Les factures non parvenues et leur fait générateur avec impacts sur la TVA
- Cas pratique : rattacher les charges à la bonne période comptable et présenter les écritures correspondantes

Traiter le cycle personnel

- La valorisation et la comptabilisation des congés payés et autres repos
- Le traitement des engagements liés au départ à la retraite
- L'intéressement et la participation des salariés
- Cas pratique : évaluer et comptabiliser la provision pour congés payés, calculer et comptabiliser la prime d'intéressement et la participation des salariés

Traiter les autres opérations d'inventaire

- Les autres provisions et passifs éventuels
- La revalorisation des dettes et des créances en devises
- Les évènements postérieurs à la clôture, comment les identifier
- Cas pratique : revaloriser et comptabiliser les dettes et les créances en devises et identifier les retraitements fiscaux sur la 2058-A
- Cas pratique de synthèse : à partir d'une balance générale et auxiliaire avant inventaire, ainsi que d'informations complémentaires, valoriser et enregistrer les écritures d'inventaire et préparer la balance de clôture

Module e-learning complémentaire " Savoir comptabiliser les écritures d'inventaire " (20 minutes)

Elaboration des comptes annuels : méthodologie et techniques de contrôle - Blended learning - 2 jours (1097)

Appliquer les concepts et la méthodologie d'établissement des comptes annuels

Préparer la clôture des comptes

- Le contenu et les utilisateurs des comptes annuels
- Les rubriques du compte de résultat, du bilan et de l'annexe
- Passage de la balance des comptes aux postes du bilan et du compte de résultat
- Cas pratique : établir, à partir de la balance, le bilan, le compte de résultat et l'annexe

Mettre en œuvre la méthodologie d'établissement des comptes

- Les principes et méthodes comptables pour l'établissement des comptes
- Le cas du changement de méthode comptable : distinction avec estimation / erreur
- Quiz : sélectionner la méthode de référence applicable à chaque type d'opération et identifier les différences entre changement de méthode comptable, changement d'estimation et correction d'erreurs

Réaliser les contrôles par cycles comptables

Mettre en place une organisation efficace pour la révision comptable

- Le dossier permanent et le dossier annuel
- La structure et le référencement
- Le programme de travail par cycle
- Les techniques et moyens de contrôles
- Cas pratiques : référencer les documents de travail pour un cycle fournisseur ; proposer des programmes de travail à partir de l'analyse de la balance et des comptes annuels

Examiner les principaux cycles

- Contrôles préliminaires
- Trésorerie et financement
- Achats, fournisseurs et charges externes
- Ventes, clients
- Stocks
- Personnel (y compris gérance non salariée)
- Immobilisations
- Etat : TVA, autres impôts et taxes, IS
- Capitaux propres, provisions et comptes courants
- Dettes
- Autres : écarts de conversion, subventions d'exploitation
- Annexe : vérification pour chaque cycle
- Cas pratique : vérifier, par cycle, les états financiers à partir des travaux réalisés par l'équipe comptable

Mettre en œuvre le contrôle des comptes annuels

Vérifier la concordance et la cohérence de états :

- Bilan / Compte de résultat / Annexe
- Bilan / Compte de résultat issus du FEC
- Cas pratique : opérer le contrôle de cohérence à partir du FEC

Préparer les contrôles de l'exercice suivant

- Rapport de synthèse
- Supervision
- Jeu de rôle : Superviseur de l'équipe en charge de l'élaboration des comptes annuels, imaginez le rapport de synthèse qui permet de réaliser une supervision optimale

Module e-learning complémentaire " Présenter l'annexe des comptes annuels " (2h)

Liasse fiscale et indicateurs de gestion : du calcul du résultat fiscal à l'analyse des principaux agrégats - 3 jours (1130)

Appliquer les principes de détermination du résultat fiscal et la connexion entre fiscalité et comptabilité

Identifier les sources du droit fiscal

- Les différentes sources
- La loi de finances
- Atelier : identifier les sources à consulter pour obtenir une information actualisée

Mettre en œuvre les principes et les règles de détermination du résultat imposable

- Les types d'imposition sur les bénéficiaires selon la structure juridique
- Les principes généraux : période d'imposition, indépendance des exercices, autonomie relative du droit fiscal
- Les règles de détermination du résultat imposable : rattachement des produits et des charges (dont contrats à LT), territorialité de l'IS et notion d'établissement stable
- Partage d'expériences sur les techniques mises en œuvre dans le cadre de son organisation

Etablir la liasse fiscale

Identifier les déclarations et tableaux de la liasse fiscale

- Présentation de la liasse fiscale et des documents annexes à joindre
- Les déclarations 2065 et ses annexes, 2066, 2067, 2468, 2904
- Les tableaux annexes comptables : 2050 à 2057
- Les tableaux annexes fiscaux : 2058 A à C et 2059 A à F
- Atelier : recenser les tableaux complétant la déclaration 2065 SD en identifiant ceux relatifs à l'autonomie du droit fiscal



Traiter la partie comptable de la liasse fiscale

- Les immobilisations : distinction charge / immobilisation, classification comptable et options possibles
- Les amortissements : conditions de déductibilité, modalités comptables, modalités fiscalement admises, règle de l'amortissement minimum, suramortissement, dépréciations
- Les provisions : les différentes catégories traitées sous l'angle comptable (PCG) et fiscal (créances douteuses ou litigieuses, stocks, titres de placement, titres de participation, participation des salariés, gratification au personnel, mise en conformité, garantie constructeur...)
- Les opérations d'exploitation libellées en devises : écarts de conversion
- Les charges d'exploitation : conditions de déductibilités des frais généraux et charges dont la déductibilité est limitée ou interdite
- Les charges financières : EBITDA fiscal, déduction supplémentaire pour les entreprises membres d'un groupe consolidé, intérêts des comptes d'associés
- Autres difficultés : jetons de présence, dons / mécénat, TVS, retenues à la source, établissements stables étrangers...
- L'impôt sur les sociétés
- Cas pratiques : remplir les tableaux 2054 et 2055 de la liasse fiscale à partir d'un état des immobilisations avec le calcul des amortissements à opérer ; analyser la déductibilité de charges requérant une distinction charge / immobilisation ; analyser la déductibilité des provisions et préparer les justificatifs adaptés
- Atelier : repérer les pièges des tableaux 2050 à 2057 de la liasse fiscale

Remplir la partie fiscale de la liasse fiscale

- Les stocks : quantification et valorisation
- Le régime des sociétés mères : conditions, mécanisme et incidence fiscale
- Les revenus de parts d'OPCVM : fiscalisation des écarts et neutralisation (cession)
- Cas de la participation dans une société de personnes : normes de transparence
- Les cessions d'immobilisations : plus et moins-values professionnelles, QP pour frais de cessions de participations, régime des PVLT
- Le régime des déficits : report en avant / en arrière
- Le calcul de l'IS : taux et liquidation
- Atelier : repérer les pièges des tableaux 2058 A à 2058 C de la liasse fiscale
- Cas pratiques : établir les tableaux 2058 A à 2059 A et l'état spécial OPCVM ; gérer et utiliser les déficits reportables, établir les tableaux 2058 A et 2058 B

Elaborer les documents de gestion pour en analyser les principaux agrégats

Analyser la variation de trésorerie

- Elaboration du tableau des flux de trésorerie (TFT)
- Etude des flux du TFT : d'exploitation, d'investissement, de financement

Analyser les autres agrégats financiers

- Les agrégats bilantiels : le bilan fonctionnel

- Les agrégats d'exploitation : le tableau des soldes intermédiaires de gestion, la capacité d'autofinancement, le tableau de financement
 - Les agrégats anglo-saxons : EBITDA, EBIT
 - Cas pratiques : analyser les agrégats bilantiels et constater l'état de la trésorerie ; établir le tableau des soldes intermédiaires de gestion ; calculer la capacité d'autofinancement de l'exercice et la vérifier
 - Cas de synthèse : établir les tableaux de financement et de flux de trésorerie ; calculer les indicateurs de gestion
- Clôture des comptes : mise en situation pratique - 1 jour (1094)

Mettre en œuvre la méthodologie d'une clôture comptable

- Cas pratique fil rouge 1 / 3 : préparer l'organisation de la clôture et identifier les points de vigilance

Points passés en revue à travers ce cas pratique :

- Les principes comptables
- L'organisation méthodique des travaux
- Le schéma des principales écritures d'inventaire
- Les pièges à éviter

Enregistrer les écritures d'inventaire incontournables de clôture

- Cas pratique fil rouge 2 / 3 : comptabiliser les écritures d'inventaire à partir de différents documents et entretiens

Points passés en revue à travers ce cas pratique :

- Immobilisations corporelles et incorporelles : acquisitions, amortissements, dépréciations et cessions
- Stocks : écarts d'inventaire, dépréciation et variation de stocks
- Clients : dépréciation, avoirs et factures à établir et clients créditeurs
- Valeurs mobilières de placement : valorisation à la date d'arrêté comptable, régularisation des charges et produits financiers
- Charges constatées d'avance
- Écarts de conversion actif et passif
- Analyse des provisions pour risques et charges : justification des dotations et reprises
- Emprunts et dettes financières : régularisation des charges financières
- Dettes fournisseurs : factures non parvenues, avoirs à recevoir et fournisseurs débiteurs
- Dettes fiscales et sociales : principe de séparation des exercices
- Produits constatés d'avance
- Passation de l'écriture d'IS

Réaliser les traitements de clôture des comptes jusqu'à l'élaboration du bilan et du compte de résultat

- Cas pratique fil rouge 3 / 3 : présenter un bilan et un compte de résultat en partant d'une balance générale non révisée

Etapes méthodologiques mises en œuvre à travers ce cas pratique :

- Prise de recul par rapport à une balance des comptes à réviser
 - Traitement des informations obtenues dans le cadre d'une clôture
 - Établissement de la balance générale après écritures d'inventaire
 - Présentation des comptes annuels (bilan et compte de résultat) avec regroupement et détails des comptes selon les recommandations du PCG en vigueur
 - Prise de recul par rapport aux comptes arrêtés afin de se livrer à un auto-contrôle des travaux d'inventaire effectués et de leurs impacts (cohérence des comptes et des agrégats)
 - Quiz de synthèse sur la pratique de la clôture des comptes
- Evaluation (3h30) en présentiel

L'évaluation est la garantie de la qualité et de l'efficacité du transfert de compétences durant le parcours.

En présentiel ou distanciel, en synchrone ou asynchrone, pendant ou à l'issue du parcours, la réussite de l'évaluation donnera lieu à un certificat «Lefebvre Dalloz»

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant.

Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel

Réviser avec les modules E-learning : savoir comptabiliser les écritures d'inventaire et le dossier d'établissement et de contrôle des comptes annuels (20 minutes)

Approfondissez votre formation avec le module E-learning : Présenter l'annexe des comptes annuels (2 h)

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE, PARIS

- 10 Sep. au 18 Déc. 2026

